

# VALORISEZ votre impôt

## IMPÔT SUR LE REVENU (IRPP)



de réduction d'impôt pris dans la limite de 20% de votre revenu net imposable (au-delà, report sur les 4 années suivantes).

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)



de réduction d'impôt sur les sociétés, au titre du mécénat, pris dans la limite de 5 pour mille de votre chiffre d'affaires HT.

## IMPÔT SUR LA FORTUNE (ISF)



de réduction d'impôt sur la fortune, dans la limite de 50.000 €  
👉 Réduisez votre imposition grâce à la donation temporaire d'usufruit (consultez-nous).

## TRANSFORMEZ VOTRE IMPÔT EN GÉNÉROSITÉ

### Par exemple



\* Voir conditions ci-dessus

## FORMULAIRE DE DON

### Mes coordonnées

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Si diplômé(e) HEI ou ESTIT, promotion : ..... Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... Téléphone : .....

### Mon don :

100€  300€  500€  1000€  3000€  5000€ Autre montant : ..... €

(Pour mémoire, une année de scolarité en cycle préparatoire : 3000€, en cycle ingénieur : 7175€)

### La communication

J'accepte que mon nom figure sur la liste des partenaires communiquée au public, en particulier aux élèves et ingénieurs HEI. (Pour refuser et rester anonyme, je coche la case ci-contre )

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recueillir des dons pour le Mécénat d'HEI. Le destinataire des données est la Direction du mécénat et du développement d'HEI. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : [correspondant.cnik@hei.fr](mailto:correspondant.cnik@hei.fr).